



Rapport mensuel statistique bruit-pollution – Avril 2022

Stations de mesure :

« MOUANS » (Allée du Roure à Mouans-Sartoux), « ROQUETTE » (Depuis le 10/02, Chemin du Cros à La Roquette-sur-Siagne) et « RANGUIN » (Avenue de la Borde à Mougins).

Chiffres remarquables du mois d'avril :

Station :	Mouans (1)	Roquette (2)	Ranguin (3)
Nombre de survols identifiés	531	875	567
Na60 (Nb de survols > 60dB)	539	714	567
Na65 (Nb de survols > 65dB)	305	614	269
Lden max. du mois (4)	44,4 dB	51,1 dB	47,5 dB
Nb de jours où Lden > 45dB	0	19 j.	4 j.
Record d'Emergence (Lamax)	79 dB le 29/04	87 dB le 26/04	79 dB le 7/04
Densité des survols atteints (par heure)	7 le 18/04	11 les 15, 22, 29/04	10 le 27/04
Record de survols	39 le 18/04	63 le 29/04	34 le 12/04
Nb de plaintes du mois, pour nuisances	1685		
Record de plaintes du mois	208 le 18/04		

(1) Et (2) : Pics validés par corrélation entre les pics de bruit, les trajectoires et les plaintes, autour de chaque station.

(3) : Pas de validation spécifique pour les survols de Ranguin : valeurs données sans garantie

(4) : L'indicateur Lden est la moyenne de l'énergie sonore sur 24h. Il informe sur le risque sanitaire d'une exposition répétée à un bruit aéronautique supérieur à 45dB (seuil défini par l'OMS).

Graphiques de progression mensuelle des survols :

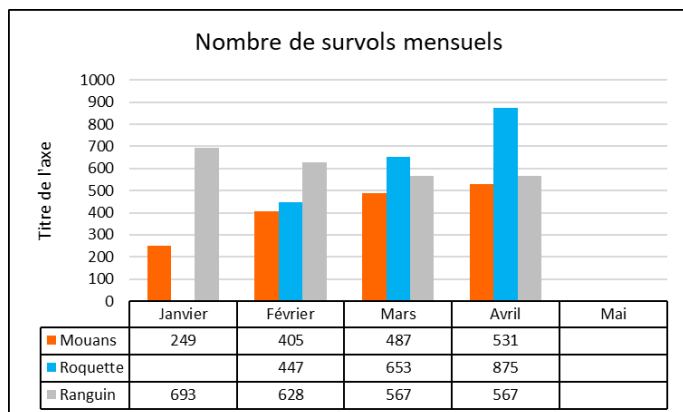


Figure 1 : Nombre de survols

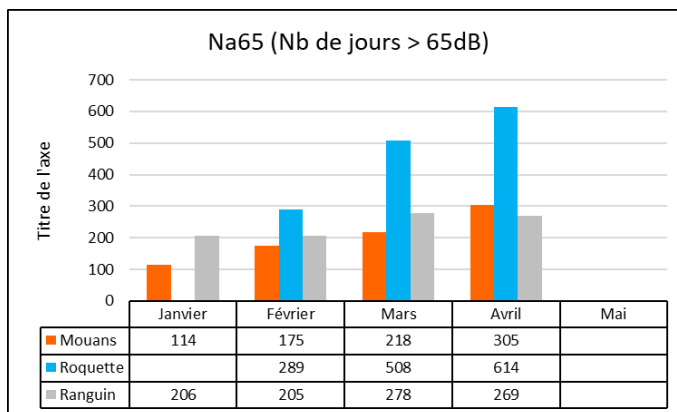


Figure 2 : Jours avec survols supérieurs à 65dB

Journée la plus insupportable à La Roquette:

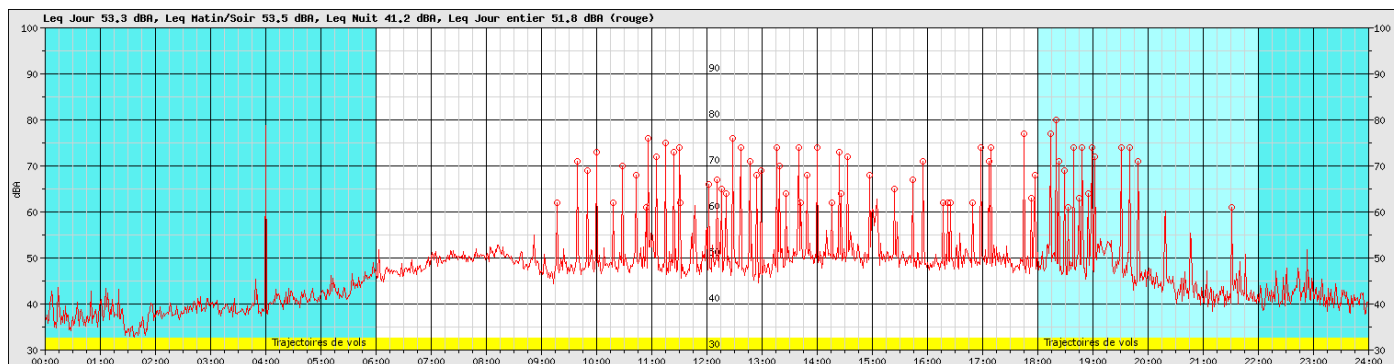


Figure 3 : La Roquette le 29/04 : 63 survols jusqu'à... 21h30 !

Rapport mensuel statistique bruit-pollution – Avril 2022

Journée la plus insupportable à Mouans-Sartoux:

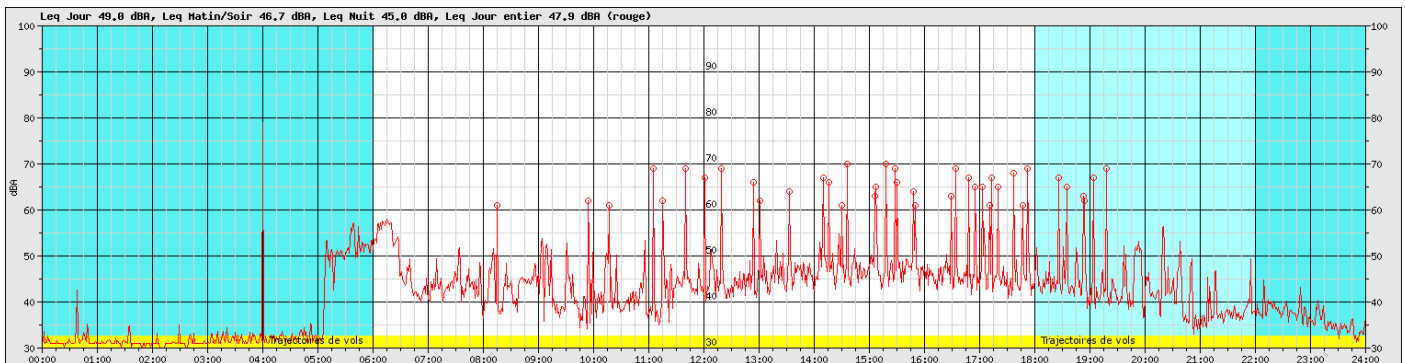


Figure 4 : Mouans-Sartoux le 18/04 : 39 survols

Pollution :

- Évaluation de la contribution aéronautique à la pollution liée aux survols de la station de Mouans-Sartoux :

Compte tenu de la physique de retombée de ces particules, qui a lieu essentiellement lors des inversions de températures nocturnes, le calcul des relevés de volumes de particules fines (PM2.5), déduction faite du « bruit de fond » et moyennés sur 24h (entre 19h du jour N et 19h du jour N+1) est fait pour chaque journée. Le calcul montre une **corrélation de 0.71** entre le nombre de survols et le volume de particules PM2.5, (corrélation forte).

Ces résultats sont toujours à considérer avec réserve, compte tenu de la dispersion due au vent (les 7, 8, 9, puis 16, 17, 18 avril) ou à la pluie (du 23 au 25), qui modifient les volumes de retombées.

- Les valeurs max. recommandées par l'OMS sont de 15µg/m3 en moyenne sur 24h, et de 5µg/m3 en moyenne annuelle.

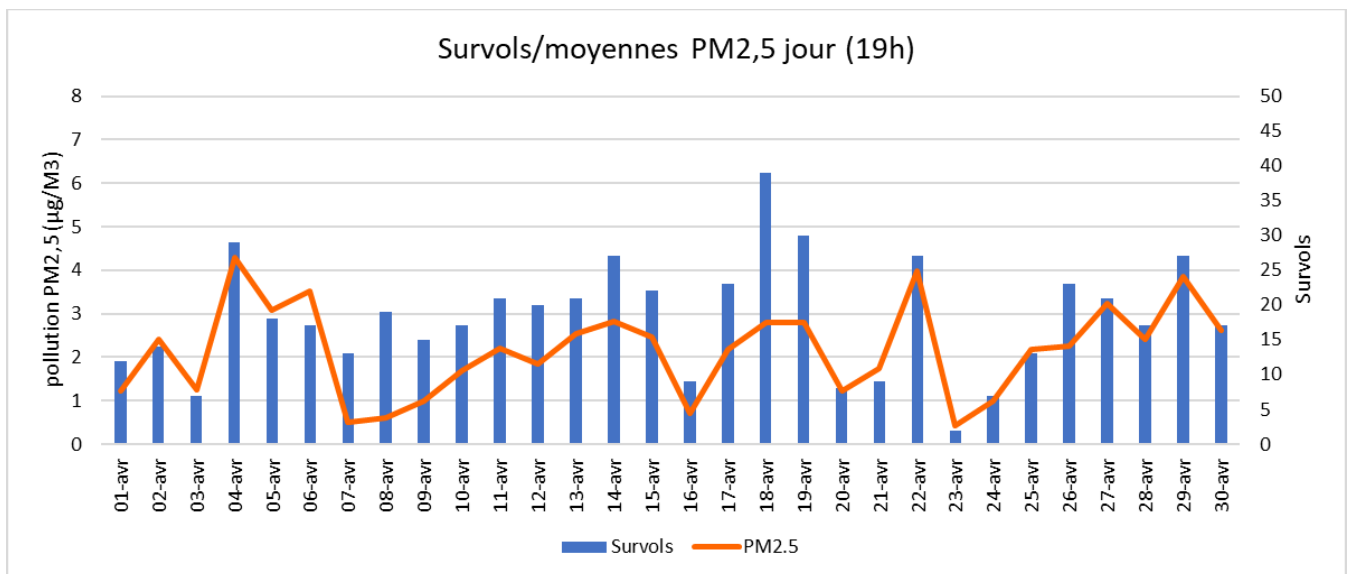


Figure 5 : Pour avril, la corrélation est de 71% entre la pollution et les survols de Mouans-Sartoux !

Commentaires :

Après les premiers résultats de mars, on obtient une quasi-confirmation en avril que les survols continuels de nos communes sont bien non seulement **source de nuisance sonore considérable**, mais de plus **source de pollution systématique** !